

Berlin, 23 mai, soir.
Le prince royal de Prusse et la princesse royale sont partis ce soir à sept heures, de Potsdam, pour se rendre à Paris.

Berlin, 23 mai au soir.
On dit que le prince royal et la princesse royale resteront absents de Berlin pendant trois semaines.

Le roi de Grèce a traversé aujourd'hui Berlin, venant de Saint-Petersbourg et se rendant à Copenhague. Il s'embarquera à Kiel à bord d'un navire de guerre danois.

AUTRICHE.

Vienne, 23 mai.
Chambre des députés : M. Mühlfeld interpelle les ministres des finances et de la guerre, sur le but des fortifications de Vienne et sur la dépense qu'elles occasionneront.

M. Becke, ministre des finances, promet de répondre très-prochainement.

La Chambre entend la lecture de la pétition de la ville de Vienne, tendant à faire abandonner l'idée de ces fortifications.

M. Pratobera propose l'urgence pour la discussion de l'adresse, en réponse au discours du trône et pour l'élection d'une commission ad hoc composée de quinze membres.

Cette proposition est adoptée. La commission de l'adresse sera élue dans la prochaine séance.

DANEMARCK

Copenhague, 24 mai.
Le roi des Hellènes est arrivé ce matin à dix heures. Le roi et la princesse héritière étaient allés à sa rencontre. La reine, le grand-duc héréditaire et le prince Waldemar l'ont reçu dans le bâtiment de la douane. Le peuple a salué par des cris de joie le roi Georges qui portait l'uniforme d'amiral danois. Sa Majesté, du haut du balcon du palais, a poussé un hurrah en l'honneur du Danemark.

CHINE ET COCHINCHINE

Alexandrie, 23 mai.
On mande de Shang Haï, 9 avril : L'amiral français était à Yokohama, de retour de sa visite à Ojaca. Les Japonais avaient témoigné une grande courtoisie aux troupes destinées à agir contre le prince de Chosin. En Chine, les insurgés Nienfei ont paru, en grand nombre, au Nord de Yangtze. Ils ont pris et brûlé plusieurs villages.

ESPAGNE

Madrid, 3 mai.
La Correspondencia dit que le Gouvernement a déclaré dans la commission du budget qu'il présentera très-prochainement aux Chambres, un projet de loi sur les dettes de l'Etat.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix.

Paris, 23 mai.

On croirait vraiment que nous sommes retombés en plein ancien régime. La grosse affaire du jour est de savoir si le roi de Prusse viendra avant ou après le Czar : une grave question d'étiquette aurait été débattue à ce sujet. Les uns disent que la préséance doit appartenir au roi Guillaume, qui est le doyen des souverains de l'Europe, les autres affirment qu'elle revient au Czar, le maître du plus grand Empire de l'ancien continent. On nous dit que la question, ayant été jugée insoluble, les deux souverains ne viendront que l'un après l'autre. Puis voilà qu'on s'inquiète d'un mal de gorge qui retarde le départ du prince de Prusse pour Paris. Les fins politiques voient là une preuve de quelque complication internationale. Nous croyons que cette politique à la Dangeau ne doit que médiocrement intéresser le public ; le temps n'est plus où les petites passions de tel ou tel potentat décidaient du sort de l'Europe.

Je vous engage à vous défaire des bruits alarmants que l'on fait courir sur un refroidissement des bons rapports entre la France et la Prusse, et que motiverait la continuation des armements faits de part et d'autre. Il peut y avoir des gens intéressés à prédire une nouvelle crise politique ; mais avant de croire à une cause sérieuse de conflit prochain, nous attendons des documents officiels. Or, précisément le *Moniteur du soir* se plaît à constater l'excellente impression produite en Europe par l'attitude du gouvernement impérial lors du règlement diplomatique de l'affaire du Luxembourg. Après avoir un instant cru la guerre inévitable, nous voulons croire à présent que la paix est assurée pour un temps sinon illimité, du moins indéterminé. La Bourse elle-même, toujours prête à accueillir les bruits faucheux, ne s'occupe plus de politique pour le moment ; les affaires y sont toujours restreintes et l'on voit constamment s'accroître l'épargne privée, comme le prouve le chiffre de l'encaisse de la Banque, qui dépasse 819 millions.

Nos journaux ne prêtent qu'une médiocre attention au discours de l'Empereur d'Autriche, qui, du reste, ne traite qu'incidemment des questions extérieures et paraît avoir assez facilement pris son parti des désastres de la dernière guerre.

Il y a aujourd'hui séance publique au Corps législatif pour le projet de loi sur la naturalisation.

On a commencé timidement, puis on s'est mis avec une certaine vivacité, à discuter de quelque ironie, à constater les lenteurs des travaux législatifs. Il faut croire que ces manifestations, renfermées dans une sage limite, de manière à ne pas blesser la Chambre, ont eu un bon effet,

puisqu'on annonce un redoublement d'activité de la part des membres des diverses commissions. On dit notamment que M. Nogent-Saint-Laurens pourra déposer avant la fin de la semaine prochaine son rapport sur le projet de loi relatif à la presse.

Voici les deux questions qui paraissent devoir occuper le public après le règlement pacifique de l'affaire du Luxembourg : c'est d'abord la question romaine ou pour mieux dire, la question catholique qui va se trouver posée à l'occasion de la réunion de tous les évêques à Rome ; c'est ensuite la question d'Orient.

Le Gouvernement n'a mis aucun obstacle aux projets de voyage des évêques, convoqués pour les fêtes du mois de juin à Rome. On ne se préoccupe pas moins des délibérations des prélats assemblés, et l'on fait sur ce sujet courir les bruits les plus invraisemblables.

La question d'Orient se présente sous une double forme diplomatique : la durée de l'insurrection crétoise provoque, dit-on, certaines remontrances de la part des puissances, et il est probable que la diplomatie va intervenir dans le but d'obtenir pour les Crétois une autonomie effective sous la suzeraineté de la Porte. En outre, le voyage très-prochain du Czar à Paris donne plus de créance au bruit d'une révision du traité de 1856. D'aucun côté, il ne paraît pas devoir surgir la moindre complication.

Le Czar doit arriver du 1^{er} au 3 juin ; mais seul. On dit que de grandes fêtes seront offertes au Czar à Versailles et à Fontainebleau. A Paris, il y aurait seulement une représentation de Gata à l'Opéra. Je ne sais plus qui a dit que des ouvriers ou des étudiants se proposaient de faire entendre au Czar le cri de : *Vive la Pologne* !

C'est seulement dans un mois que la reine d'Angleterre doit venir à Paris. On annonce l'arrivée prochaine du roi Guillaume des Pays-Bas. Quant à l'empereur d'Autriche on ignore s'il visitera la France.

Les fêtes et réceptions de l'hôtel de la présidence du Corps législatif resteront comme des brillants souvenirs de cette arrière-saison. Il y a ce soir un grand dîner de 200 couverts, offert aux notabilités de l'Exposition. On parle aussi déjà de la fête de mardi prochain dans les beaux salons de l'ambassade d'Autriche, à laquelle l'Empereur et l'Impératrice doivent assister.

Le prince Napoléon part ce soir pour aller assister à Turin au mariage de son beau-frère le duc d'Aoste.

Ce soir, M. Haussmann donne à l'hôtel de ville, un grand dîner en l'honneur du roi et de la reine des Belges. Il y a environ 300 invités. Après le dîner, il y aura concert.

Ce soir, la commission chargée de décerner le prix de 20,000 fr. au meilleur opéra joué depuis dix ans, doit assister à la représentation de *Lalla Rouk*, à l'Opéra Comique. On dit que la commission hésite entre cette partition et *Herкуланum*.

Une lettre de Londres nous dit qu'hier, la neige y est tombée en abondance ; ce fait coïncide avec un refroidissement très-sensible de la température dans la région Nord de la France.

Mlle Duverger a joué hier le rôle de *Phèdre*, à la Porte Saint-Martin, dans une représentation à bénéfice. Elle a été rappelée plusieurs fois, ce qui ne prouve pas du tout que Rachel soit remplacée.

CH. CAHOT.

Paris, 24 mai.

Le prince royal de Prusse est arrivé cette après-midi à Paris. Ainsi tombent les bruits que l'on avait fait courir sur la nature particulière du mal de gorge qui retardait le voyage du Prince.

Il n'y a plus à douter de la résolution de l'Empereur de Russie de ne pas se trouver ici en même temps que son oncle Guillaume I^{er}. Il sera accompagné du prince Gortschakoff.

L'empereur d'Autriche, au contraire, viendrait à Paris en même temps que le roi Victor-Emmanuel. Le prince d'Orange est arrivé hier ; son père, le roi Guillaume III est attendu lundi.

Il nous arrive toujours des renseignements de source grecque annonçant des pertes considérables subies par les Turcs sous les ordres d'Omer-Pacha.

Le *Temps* publie ce soir avec solennité une adresse des étudiants de Berlin en réponse à celle des étudiants français, mais le *Temps* néglige de dire que sur 1500 étudiants convoqués au meeting, il ne s'en est réuni que 200, et que l'Adresse a été votée à une faible majorité.

Il est arrivé des nouvelles du Mexique affirmant que, à la date du 5 mai, Maximilien tenait encore dans Querétaro. Après la fin déplorable de l'Empire mexicain, on en est arrivé ici à souhaiter que les Etats-Unis reprennent pour leur compte l'entreprise que la France n'a pu terminer comme elle l'eût désiré.

Le Corps législatif a repris la discussion des articles restés en arrière du projet de loi sur les Conseils généraux.

Je crois pouvoir, à présent, vous affirmer que le projet de loi sur la presse viendra en discussion durant la session actuelle. L'Empereur aurait même exprimé son désir personnel qu'il ne fût pas ajourné. On s'attend à une discussion des plus intéressantes, grâce au grand nombre de députés qui, par le moyen d'amendements déposés, sont intervenus dans la question. Il ne nous reste qu'à espérer que le Conseil d'Etat repoussera les amendements plus ou moins fantaisistes proposés par d'honorables députés, complètement ignorants des conditions d'existence de la presse.

Depuis la lettre du 19 janvier, vous savez qu'il n'a pas été adressé d'avertissement à un seul journal : d'où l'on peut conclure que l'administration a renoncé déjà à appliquer ce mode de répression. Cependant le dernier courrier de la Reunion nous apprend que le *Journal du Commerce* de Saint-Denis a reçu un avertissement à la date du 26 mars.

On dit que le cercle de la rue de l'Arcade qui comptera bientôt 200 députés se propose de créer un organe qui défendrait ses idées. Des méchantes langues disent que son nom est tout trouvé, qu'il s'appellera l'*Arcadie*.

La demande d'interpellation de M. Picard a, dit-on, été repoussée. Nous n'en sommes pas surpris. La majorité du Corps législatif dont la décision l'emporte dans toutes les délibérations veut rester conséquente avec elle-même : elle a autorisé les interpellations du début de la session parce que le gouvernement avait à l'avance fait connaître son intention d'y répondre. Depuis, la majorité a systématiquement et par un dévouement qui ne s'est pas démenti, repoussé toute demande qui, dans sa pensée, eût pu susciter quelque embarras au gouvernement ; de sorte qu'on peut dire que la seule interpellation qu'elle ait autorisée de *proprio motu*, était celle qui concernait les vers à soie, sujet éminemment étranger à la politique et qui pouvait passionner une réunion de savants, mais non une assemblée de législateurs.

Il est question depuis quelques jours de la retraite de MM. Percire qui cesseraient de prendre une part active à la direction des affaires du Crédit Mobilier. Je vous engage à n'en rien croire au moins provisoirement : il nous paraît tout à fait impossible que M. Frémy, directeur du Crédit Foncier, puisse être aussi directeur du Crédit Mobilier, et conduit en même temps deux entreprises si diverses par leur but, leur mode d'opérations et leur crédit.

On s'entretient ici d'un événement scandaleux dont la *Gazette des Etrangers* a naïvement entretenu ses lecteurs comme d'une chose toute naturelle. Une femme sans nom une célébrité du monde galant, a donné dans son hôtel une fête dont tous les détails étaient copiés sur le cérémonial en usage dans les honnêtes maisons et à la cour. M. Henri Pène en parle sur le même ton lyrique qu'il emploie pour une fête d'ambassadeur, et il nous apprend qu'il y avait la plusieurs Altesses. Tant pis pour les Altesses, si la *Gazette des Etrangers* ne les a pas calomniées. Mais il dit, que c'était plus que du demi-monde, c'était de la *demi-cour*. Quand les héroïnes de cette *demi-cour* passent dans nos faubourgs, la morale prend sa revanche. Le peuple a des pudeurs qu'il ignore complètement le journal de M. Pène.

CH. CAHOT.

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE. — La situation financière tend à s'accroître de plus en plus dans le sens de la stagnation commerciale et de l'accumulation improductive des capitaux dans les coffres des grands établissements financiers. L'encaisse s'est encore accru de 19 millions et atteint aujourd'hui le chiffre inouï de 819 millions. Le portefeuille a baissé simultanément de 515 à 505 millions. La circulation des billets s'est élevée de 1 milliard 33 à 1 milliard 40 millions. Le compte du Trésor créditeur a monté de 85 à 94 millions. Les comptes particuliers ont fléchi de 320 à 316 millions.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Une récente circulaire préfectorale rappelle qu'au moment où la pêche est interdite d'une manière générale dans l'intérêt de la reproduction du poisson, il importe que tous les agents de l'administration redoublent d'activité pour prévenir les délits en matière de pêche.

Conformément aux instructions de M. le ministre de l'Agriculture en date du 18 de ce mois, M. le préfet invite MM. les maires à donner des ordres dans leurs communes pour que les gardes-champêtres et les agents de la police locale agissant soit isolément, soit de concert avec les gardes-pêche spéciaux, recherchent et constatent sur la voie publique, dans les auberges et marchés, les infractions concernant la vente, l'achat, le colportage, l'exportation ou l'importation du poisson.

Des procès-verbaux devront être dressés à la charge des contrevenants.

On nous demande si les jeunes gens de la classe de 1866 qui avaient déjà versé la somme de 3.000 francs, fixée primitivement pour l'exonération militaire, auront droit à un remboursement, le taux de l'exonération ayant été réduit à 2,500 francs. La question du remboursement ne nous paraît pas douteuse d'après les termes mêmes de l'arrêté du ministre de la guerre. Il reste seulement à fixer l'époque et les conditions dans lesquelles le remboursement sera effectué.

Un arrêté ministériel fixe aux 3, 4 et 5 juin l'ouverture des examens pour l'admission à l'Ecole militaire de St Cyr. On sait qu'il s'agit des compositions écrites et que, selon le mérite de celle-ci, les candidats sont admis au concours général ou en sont éliminés.

Cette épreuve préliminaire aura lieu à Douai où doivent se rendre les candidats du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Cette nuit vers une heure et demie, le feu s'est déclaré chez le sieur François Vandelle, boulanger, rue Magenta.

Aux premiers sons de la cloche d'alarme, nos pompiers sont arrivés sur le lieu du sinistre. Aidés des soldats de la garnison, ils ont rapidement comprimé l'incendie qui menaçait de prendre une grande extension. Les eaux de la Lys ont été du plus grand secours.

La perte est évaluée à 2,000 fr.; elle est couverte par une assurance à la compagnie l'*Aigle*.

La cause de ce sinistre est inconnue.

C'est le dix-huitième incendie qui a lieu à Roubaix depuis le 10 décembre dernier. On voit que la tâche de nos sapeurs-pompiers devient passablement lourde.

Un commencement d'incendie a eu lieu vendredi soir vers neuf heures chez M. Mauraux, mécanicien, rue des Fabricants. Il a été immédiatement comprimé.

C'est demain dimanche à 11 heures qu'aura lieu, à l'occasion de la fête Saint-Mamert, la revue du corps des Sapeurs-Pompiers, passée par MM. les Adjoints au Maire.

Après cette revue et ainsi que nous l'avons annoncé, des médailles seront distribuées aux Pompiers qui se sont particulièrement distingués.

On nous écrit de Roncq :

Pendant la nuit du 19 au 20 mai, des voleurs se sont introduits par escalade dans le grenier d'une ferme occupée par la dame Thérèse Thiers. Ils ont enlevé une assez grande quantité d'effets d'habillement appartenant aux ouvriers de la ferme. Ces derniers couchaient dans le grenier même où s'est accompli ce vol audacieux, et n'ont rien entendu. On espère que les coupables seront bientôt entre les mains de la justice.

Le 23 de ce mois, on a trouvé pendu à une des portes de son grenier, le nommé He ri-Joseph Desprez, âgé de 46 ans, ourdisseur à Halluin.

Il paraît que ce malheureux se trouvait dans une grande misère, et que son état de gêne l'a porté au suicide. Il laisse une veuve et 4 enfants dont l'aîné n'a que 13 ans.

Dans la nuit du 21 au 22 de ce mois, quatre grands chiens lévriers ont pénétré dans une propriété située entre Roubaix et Mouveaux et appartenant à M. Bouteau-Lenglet, fabricant, cinq moutons ont été étranglés et mis en pièces par ces carnassiers ; un sixième a réussi à s'échapper.

Le jardinier, gardien de la propriété, ayant voulu chasser ces envahisseurs nocturnes, dut engager un véritable combat. Il n'avait pas d'arme à feu, et un instant, sa vie fut menacée ; mais il parvint à blesser un des lévriers et les autres prirent la fuite.

Des recherches ont été faites pour découvrir le propriétaire de ces chiens et un procès-verbal a été dressé à la charge d'un fraudeur habitant le Fontenoy.

Il y a peine cinq mois, dans une pâture de la ferme de la *Beuvrette*, à Marquaez, un taureau, âgé d'un an, a été étranglé et à moitié dévoré par des chiens lévriers appartenant aussi à des fraudeurs.

Les propriétaires de ces animaux ne tenant aucun compte des arrêtés préfectoraux, défendant de laisser circuler les lévriers s'ils ne sont tenus en laisse, les autorités locales doivent dans l'intérêt de la sûreté publique, prendre des mesures de répression à l'égard des contrevenants.

Le théâtre de la *Gallie* annonce pour dimanche une représentation extraordinaire avec le concours de M. Henri Dewez « le seul rival des frères Davenport ». M. Dewez se présente au public comme prestidigitateur. Il donnera l'explication complète de la fameuse armoire et dira le secret de toutes les *scelles* employées par les soi-disant spirites. On peut lui prédire à l'avance un grand succès.

Ville de Roubaix COURS PUBLIC DE CHIMIE Lundi 27 mai à 8 heures du soir DES MATIÈRES COLORANTES

1^o Action décolorante de l'acide sulfureux. Affinité des matières colorantes pour les oxydes. Préparation des laques de garance, de Fernambouc, de la laque carminée et du carmin. Action des sels métalliques sur les principes colorants. Théorie des mordants. Action des matières colorantes sur les tissus. Couleurs substantives et couleurs adjectives. Couleurs bon teint et couleurs faux teint. Stabilité des couleurs sur les différents tissus ;
2^o Recettes : 1^o pour hâter le développement et la floraison des graines ; 2^o pour préparer le gargarisme ou gargarisme anglais. Ce gargarisme conserve les dents, fortifie les gencives et donne bonne haleine.

Pour toute la Chronique locale, J. Rebour.

FAITS DIVERS

Tout le terrain que la question du Luxembourg, aujourd'hui résolue, va perdre dans les journaux, l'Exposition universelle est aujourd'hui certaine de l'occuper. Voici en quels termes l'*Indépendance belge* salue le succès de cette solennité internationale :

C'est l'estomac des peuples et des rois qui, je le crains fort, ne va pas se trouver bien de l'époque de l'Exposition universelle où nous sommes.

La table est dressée partout. On n'ôte un couvert que pour en remettre un autre. Le Champ-de-Mars est devenu le champ de la consommation universelle. L'univers mange à Paris. Paris n'est plus une ville, c'est la *restauration*, comme on dit en pays danois, de l'univers accouru chez nous.

Hier, Son Altesse un tel a dîné chez son Excellence un tel. — ou vice versa ; on ne voit plus que cela dans les journaux.

Hier est arrivé la princesse de Micranégos. — aujourd'hui s'en va le prince Trois-Etoiles, mais il reviendra sous peu de jours. — Ainsi de suite. Les chroniques ressemblent à des pages détachées du livre des *hôtels*.

Soyons contents, puisque nous l'avons voulu, puisque ces allées et venues, cet encombrement, ce remue-ménage, ce Paris envahi par des têtes couronnées et bien d'autres sans couronne, c'est le succès de notre exposition attesté par des chiffres.

Il y a seulement huit jours, on n'y croyait guère, du moins dans tous les camps où les incroyables et les pessimistes avaient encore la corde. On disait : c'est manqué, c'est impossible ; il faudrait la paix et vous allez avoir la guerre ; il faudrait la foule et vous aurez le petit nombre. — Mais à présent les prophètes de malheur sans l'inquiétude parmi tous les intérêts que l'Exposition a mis en mouvement et pour lesquels il n'y a pas de demi-mesure possible. C'est vaincre ou mourir qui est leur devise.

Quelques jours se passent et tout est changé ; l'Exposition et Paris commencent à ruisseler de visiteurs. L'Europe est saisie par la fièvre de l'Exposition ; souverains et sujets ont pris et vont prendre la route de Paris capitale du monde, comme disent MM. Texier et Kampfen.

Et cependant, si jamais berceau fut entouré de prophètes sinistres, c'est bien celui de cette exposition.

Il semblait qu'aucune bonne fée n'y eût été conviée.

Elle avait grandi peu à peu au milieu des on-dit les plus alarmants. Si elle voulait faire, aujourd'hui que la voûte au pinacle, le dénombrement de ses amis de la veille, le compte ne serait pas long. On doutait, on la reniait, on la railait.

Mais, une fois de plus, ce revirement des choses prouve que ni le plaisir, ni la peine, n'est fidèle au rendez-vous qu'on lui assigne.

Vous vous dites : « Ah ! comme je vais m'amuser dimanche ! » — Erreur et déception les trois quarts du temps. D'abord, il pleut toujours, particulièrement les dimanches, — ce qui est déjà une belle chance d'ennui et de contrariété, — sans parler du plaisir évident que toutes les choses de ce monde éprouvent à jouer des tours aux espoirs des humains.

Au contraire, quand on se promet bien de l'ennui, il arrive parfois que l'amer-tume redoutée s'atténue et s'adoucit dans la pratique.

Celui-là, serait vraiment sage, à mon avis, qui, laissant les badauds s'amuser à la prévoyance — une manière de ressentir deux fois le mal : avant et pendant, — jouirait de chaque minute, de chaque heure, de chaque journée, sans souci du lendemain. On ne le voit pas le lendemain ; on le croit gris, il est rose ; on l'est- peut rose, il est gris. Venz ne tenez que le moment présent ? et encore ! c'est lui qui vous tient bien plutôt. Comme l'a dit un poète anglais, l'homme est un balancier qui va d'un sourire à une larme ; mais la larme qu'il comptait trouver à droite l'attend souvent à gauche, il en est de même du sourire.

Le conseil municipal et la chambre de commerce de Châlons ont voté des fonds pour l'envoi d'ouvriers à l'Exposition universelle.

Ils ont décidé qu'un délégué de chacun des corps d'état dont la désignation suit ira à Paris :

- 1^o Maçons, couvresseurs, tailleurs de pierres ; 2^o charpentiers ; 3^o menuisiers ; 4^o peintres ; 5^o serruriers ; 6^o ferblantiers ; 7^o zingeurs, plombiers ; 8^o ébénistes, sculpteurs sur bois ; 9^o tapissiers ; 10^o tourneurs, tabletiers ; 11^o mécaniciens ; 12^o charbons ; 13^o tailleurs ; 14^o cordonniers ; 15^o jardiniers maraichiers.

Ces délégués seront tenus, chacun en ce qui concerne sa spécialité, de rédiger un rapport sur les résultats de leur visite à l'Exposition, dans lequel ils feront ressortir les perfectionnements les plus propres à augmenter la bonne qualité et l'économie des produits du travail.

On sait, qu'un entrepreneur, muni d'engins à vapeur, est occupé à lessiver l'arc de triomphe du Carrousel, refuge ordinaire de milliers d'hirondelles qui trouvaient commode de construire leurs nids suspendus, sous les feuilles d'Acanthe et les rosaces du monument. Malgré le travail actif des ouvriers, on voit ces charmants petits oiseaux leur disputer résolument le terrain, si bien que lorsqu'ils ont fini leur nettoyage d'un côté, tout aussitôt les hirondelles en prennent possession et y reconstruisent leurs nids.